

Rapport sur le Prix
et
la Qualité du Service 2023
Service Public
d'Assainissement
Non Collectif



Service Public d'Assainissement Non Collectif



C-Service assainissement non collectif

1-Characterisation technique du service

1-1-Présentation du territoire desservi

1-2-Présentation du territoire desservi

1-3-Estimation de la population desservie (D201.0)

1-4-Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

2-Tarification de l'assainissement et recettes du service

2-1-Tarifications prestations

2-2-Tarifs entretien des ouvrages

3-Indicateurs de performance

3-1-Récapitulatif des dispositifs d'assainissement non collectif conformes par commune

3-2-Evolution du nombre de systèmes par commune entre 2022 et 2023

3-3-Evolution du nombre de systèmes conformes par communes

3-4-Bilan des interventions du services ANC 2023

1-Characterisation technique du service

1-1-Présentation du territoire desservi :

Option 3 : Compétence optionnelle et totale dans le domaine du contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs et sur décision du comité syndical, de leur entretien.

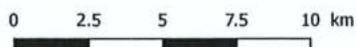
1-2-Présentation du territoire desservi :

Territoire desservi (16 communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Agonges, Autry-Issards, Bourbon-l'Archambault, Buxières-les-Mines, Coulevre, Franchesse, Gipy, Meillers, Saint-Aubin-le-Monial, Saint-Hilaire, Saint-Menoux, Saint-Plaisir, Theneuille, Valigny, Vieure, Ygrande.



Légende

-  Assainissement Non Collectif
-  Communauté d'Agglomération MOULINS
-  Assainissement collectif
-  Eau potable



1-3-Estimation de la population desservie (D201.0) :

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert **4 994** habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de **9 395**.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de **53,16 %** au 31/12/2023.

1-4-Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0) :

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2021	Exercice 2022
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Oui	Oui
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Oui	Oui

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2022 est de 120 (120 en 2021).

2-Tarifification de l'assainissement et recettes du service

2-1-Tarifications prestations :

Neuf et réhabilitation	Prix €/HT 2023	Prix €/HT 2024
Vérification de conception	122	128,5
Vérification de conception installation supp	82,5	86,5
Modification de projet	0	0
Vérification d'exécution des travaux	110	115,5
Vérification de complémentaire Niveau 1	0	0
Vérification de complémentaire Niveau 2	33	35
Vérification de conception installation > 1,2 Kg de DBO5	330	346,5
Vérification d'extention > 1,2 Kg de DBO5	100	115,5
Contrôle de vente		
Contrôle pour vente	100	115,5
Contre visite contrôle vente	60	63
Tarifs installations existantes		
Contrôle de diagnostic ANC	82,5	86,5
Contrôle périodique ANC (de bon fonctionnement et entretien)	60	63
Contrôle périodique microstation	33	35
Tarifs Pénalités		
Pénalité redevance ANC	82,5	86,5
Pénalité redevance contrôle périodique	82,5	63
Pénalité redevance contrôle périodique microstation	66	70
Pénalités non mise en conformité au bout d'un après signature pour l' acquéreur		
4 ème année après l'achat du bien	150	150
5 ème année après l'achat du bien	200	200
6 ème année après l'achat du bien	300	300

2-2-Tarifs entretien des ouvrages :

Convention Entretien bac graisse 2*/an	Prix € HT 2023	Prix € HT 2024
Entretien bac dégraisseur jusqu'à 300 litres	75 HT	75 HT
Entretien bac dégraisseur 500 litres	100 HT	100 HT
Entretien bac dégraisseur 1000 litres	190 HT	190 HT
Convention Entretien fosse toutes eaux et septiques sur demande		
Entretien fosses toutes eaux et septiques ≤ 3000 litres	325 HT	330 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 4000 litres	365 HT	370 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 5000 litres	385 HT	390 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 6000 litres	400 HT	405 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 7000 litres	420 HT	425 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 8000 litres	440 HT	445 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 9000 litres	460 HT	465 HT
Entretien fosses toutes eaux et septiques 10 000 litres	480 HT	485 HT
Convention Entretien pré filtre		
Entretien Pré-filtre par agnet et par heure	22,64 HT	24,13 HT/H
Fournitures de matériaux filtrants par sac	25,3 HT	selon tarif fournisseur
Frais intervention si hydrocureuse		100 HT/H

3-Indicateurs de performance

3-1-Récapitulatif des dispositifs d'assainissement non collectif conformes par commune :

	Nbre systèmes			Nbre systèmes conformes		
	2012	2022	2023	2012	2022	2023
Agonges	115	120	120	20	32	34
Autry-issards	176	193	188	45	56	58
Bourbon-Lt	444	404	407	62	86	89
Buxières-les-Mines	380	400	395	62	90	94
Coulevre	279	282	285	30	49	51
Franchesse	196	203	212	24	41	41
Gipcy	90	96	91	24	31	32
Meillers	69	71	68	12	17	17
St-Aubin-le-Monial	130	138	131	19	30	30
St Hilaire	110	113	112	16	23	23
St Menoux	177	192	189	30	50	52
St Plaisir	234	241	253	25	35	37
Theneuille	196	202	197	15	31	35
Valigny	204	209	193	34	43	44
Vieure	119	131	121	19	30	32
Ygrande	231	248	232	32	51	53
total	3 150	3 243	3 194	469	695	722

Les systèmes d'assainissements non collectif sur l'ensemble des communes ayant confié la compétence au syndicat sont au nombre de **3 194**.

3-2-Evolution du nombre de systèmes par commune entre 2012 et 2023 :

	2012	%	2023
Agonges	115	4,35	120
Autry-issards	176	6,82	188
Bourbon-Lt	444	-8,33	407
Buxières-les-Mines	380	3,95	395
Coulevre	279	2,15	285
Franchesse	196	8,16	212
Gipcy	90	1,11	91
Meillers	69	-1,45	68
St-Aubin-le-Monial	130	0,77	131
St Hilaire	110	1,82	112
St Menoux	177	6,78	189
St Plaisir	234	8,12	253
Theneuille	196	0,51	197
Valigny	204	-5,39	193
Vieure	119	1,68	121
Ygrande	231	0,43	232

3-3-Evolution du nombre de systèmes conformes par communes :

	2012	%	2022	%	2023
Agonges	20	30,00	32	6,25	34
Autry-issards	45	15,56	56	3,57	58
Bourbon Lt	62	33,87	86	3,49	89
Buxières-les-Mines	62	29,03	90	4,44	94
Coulevre	30	53,33	49	4,08	51
Franchesse	24	58,33	41	0,00	41
Gipcy	24	33,33	31	3,23	32
Meillers	12	8,33	17	0,00	17
St-Aubin-le-Monial	19	21,05	30	0,00	30
St Hilaire	16	31,25	23	0,00	23
St Menoux	30	50,00	50	4,00	52
St Plaisir	25	28,00	35	5,71	37
Theneuille	15	153,33	31	12,90	35
Valigny	34	11,76	43	2,33	44
Vieure	19	36,84	30	6,67	32
Ygrande	32	37,50	51	3,92	53

3-4-Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3) :

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.

Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

-d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,

-d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

	Exercice 2022	Exercice 2023
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	695	722
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	3243	3194
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2548	2538
Taux de conformité en %	21,43	22,60

Le taux de conformité des dispositifs d'ANC 2023 est **de 22,60%**, soit **+ 1,17 %** par rapport à 2022.

3-4-Bilans des interventions du services ANC 2023:

Mois	Contrôle de diagnostic	Diagnostic de vente	Micro station	Visites système neuf	
				Conception	Exécution
Janvier		5		9	3
Février		5		9	1
Mars		5		6	6
Avril		4	1	6	6
Mai		5		7	6
Juin		9		2	6
Juillet		4		3	5
Août		2		6	2
Septembre		8		4	8
Octobre		2			
Novembre					
Décembre					
				52	43
Total	0	44	1	95	

	2021	2022	2023
Contrôle de diagnostic	163	295	0
Diagnostic de vente	74	145	49
Micro Station	18	8	1
Visites conception et exécution	84	93	95
Total	339	539	145

Rapport établi le 28 juin 2024

Le Président,



Ch. DE CONTENSON

Rapport approuvé par le Comité Syndical le 09 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le



ID : 003-200082360-20240709-34_24-DE